

La formulation de la résine NEOPOX® donne une multitude de solutions techniques durables...

La résine NEOPOX® peut être utilisée :

- en primaire d'autolissants sur fonds douteux, sols poreux, grenailés, bitumés...
- en finition de résine pure filmogène ou antidérapant.
- en autolissant de 1 à plusieurs mm grâce au volume important de charge que sa formulation accepte.
- en liant de mortiers et quartz.
- en intérieur seulement.

PERFORMANCES

NEOPOX® confère aux sols traités :

- une excellente résistance mécanique et chimique
- une grande durabilité
- une facilité d'entretien
- une facilité d'application
- une imperméabilité aux gaz et liquides
- esthétique et ergonomie
- une valorisation du capital immobilier
- aspect antidérapant possible

Pour obtenir une surface non glissante ou antidérapante, le saupoudrage d'agrégats est nécessaire. Consultez notre service technique.

MODE OPERATOIRE

Préparation du support

Conforme au DTU 59.3

Dans tous les cas, le support doit être sain, sec, cohésif (> 1,5 Mpa traction), exempt de toutes salissures, laitance, graisse, traces d'huiles et matières non adhérentes, ou de produits pouvant nuire à l'adhérence (produits de cure...).

En cas de doute, appliquer au préalable une surface de test.

Cas particulier : support présentant une légère humidité de surface : nous consulter.

- une aspiration soignée sera réalisée après la préparation de surface telle que grenailage ou rabotage.
- les bétons et mortiers doivent avoir au moins 28 jours d'âge et un taux d'humidité de 4,5 % maximum.
- les défauts du support tels que nids de poules, trous seront traités préalablement avec la résine NEOPOX® (rattrapage de cavités).

Mode d'emploi

Livré en kit prédosé (une résine + un durcisseur) :

- verser la totalité du durcisseur dans le conditionnement de résine préalablement homogénéisée.
- malaxer l'ensemble avec un agitateur mécanique pendant environ 2 minutes.
- **ne pas modifier les proportions.**
- pour réduire l'entraînement d'air pendant le mélange, il est conseillé de réaliser l'opération à faible vitesse de rotation (max. 300 tr / mn) en gardant l'agitateur dans le fond du fût.
- puis incorporer la silice NEOPOX® TLM et poursuivre le mélange pendant environ 2 minutes.

Matériel : Mélangeur, brosse, rouleau, spatule, rouleau débulleur.

APPLICATIONS ET CONSOMMATIONS

UTILISATION	RATIOS	CONSOMMATION / m ²	APPLICATION
PRIMAIRE	NEOPOX®	300 à 400 g/m ²	Rouleau 10-12 mm
BOUCHE PORES	1 kg NEOPOX® / 1 kg SILICE NEOPOX TLM	1 kg/m ²	Lisseuse
RATTRAPAGE DE CAVITES	1 kg NEOPOX® ou NEOPOX® COLOR/ 1 kg silice 150/500 µm	/	Lisseuse
PELLICULAIRE	NEOPOX®	300 à 400 g/m ²	Rouleau 10-12 mm
AUTOLISSANT			Spatule crantée
- 4 mm	5 kg NEOPOX® COLOR / 11 kg SILICE NEOPOX TLM	Environ 7,530 kg/m ²	N°9
- 3 mm	5 kg NEOPOX® COLOR / 10 kg SILICE NEOPOX TLM	Environ 5,540 kg/m ²	N°7
- 2 mm	5 kg NEOPOX® COLOR / 9 kg SILICE NEOPOX TLM	Environ 3,615 kg/m ²	N°5
- 1 mm	5 kg NEOPOX® COLOR / 8 kg SILICE NEOPOX TLM	Environ 1,765 kg/m ²	N°3 dimensionnée à l'épaisseur voulue + rouleau débulleur
QUARTZ COLOR	1,8 kg NEOPOX® (chargé)/ 4 kg quartz color 2 couches fermetures à 500 g/m ² et 400 g/m ²	6,7 kg/m ²	Spatule crantée de 5 mm et rouleau pour une épaisseur finale de 3 mm environ.

INFORMATIONS SUR L'APPLICATION

- La mise en œuvre de ces produits est réservée à des applicateurs professionnels.
- Les supports ne devront pas présenter de sous pression d'eau ou de condensation durant l'application et la polymérisation.
- Eviter tout contact avec l'humidité, avec de la condensation d'eau pendant 24 heures.
- Pour ne pas avoir de différence de couleur, il est nécessaire d'utiliser un seul numéro de lot pour chaque chantier.
- Une exposition prolongée du revêtement aux UV peut altérer sa couleur sans nuire à ses performances mécaniques.
- Les échanges gazeux pouvant être provoqués par un réchauffement du support avant la polymérisation totale risquent d'entraîner un phénomène de bullage.
- La température du support doit être égale ou supérieure à + 7° C pour l'utilisation avec durcisseurs rapides et + 10° C pour l'utilisation avec durcisseurs normaux.
- La mise en œuvre des résines est influencée par la température ambiante et du support. Par température basse, la réaction chimique est ralentie, la viscosité augmente, ce qui conduit à une plus grande consommation. A l'inverse, lorsque la température est élevée, la viscosité diminue, ce qui diminue la consommation.
- Les restrictions concernant l'humidité relative (minimum et maximum) doivent être observées. A la suite de l'application, le produit doit être protégé de tout contact avec l'eau pendant au moins 24 heures. Au cours de ce contact avec l'eau, des tâches blanches apparaissent à la surface (carbonatation) et/ou état poisseux. Ceci diminue l'adhérence de la couche intermédiaire et affecte l'esthétisme.

Nettoyage :

Après réticulation complète du film.

Les systèmes de revêtements de sol à base de résine, comme tous les revêtements et les joints, doivent être entretenus si l'on veut qu'ils soient durables et qu'ils donnent longtemps satisfaction.

Les règles de nettoyage recommandées doivent être respectées.

Certaines performances (comme la résistance à la glissance, aux agressions chimiques) font partie des caractéristiques qui peuvent évoluer rapidement en fonction de l'utilisation et du manque de soins. Ce sont des phénomènes normaux d'usage.

Il convient de surveiller l'état des systèmes de revêtements et de faire procéder le plus rapidement possible à leur maintenance en cas de détérioration due à un usage intensif.

AGREMENTS

- ➔ **Classement performanciel du CSTB** pour les revêtements de sols industriels N° RSET-08-26011335 **NEOPOX® COLOR** 2 mm PV N° 08-26011335.

P/M				P/C								
l	p	r	u	a1	a2	b1	b2	s1	s2	s3	s4	s5
2	3	2	4	3	3	3	3	2	2	2	3	3

- ➔ **Classement au feu européen selon la norme EN 13501-1** : B_f-s1 PV RA 08-0174A⁽¹⁾

- ➔ Conforme à la norme NF EN 13813 « Matériaux de chapes et chapes ».

⁽¹⁾ Pour une gamme d'épaisseur de 2 à 4 mm.

- ➔ **Marquage CE** : la norme européenne harmonisée NF EN 13813 « Matériaux de chapes et chapes » définit les exigences applicables au matériau pour chapes destinées à la construction des planchers en intérieur.

Les chapes structurales, c'est-à-dire qui contribuent à la capacité portante de la structure, sont exclues de cette norme.

Les systèmes pour chape à base de résine synthétique aussi bien que les matériaux à base

de ciment tombent sous ces spécifications. Ils doivent être marqués selon l'annexe ZA. 3,

tableau ZA. 1.5 et 3.3 et remplir les conditions du mandat donné de la directive de produits de construction (89/106).

CE	
TLM SA 20 route de Montluçon 03410 PREMILHAT / FRANCE	
08	
EN13813 SR-B2.0-AR1-	
Système à base de résine synthétique pour chape usage intérieur - 2 mm	
Réaction au feu :	B _f -s1
Emission de substances corrosives :	SR
Perméabilité à l'eau :	NPD
Résistance à l'usure :	AR1
Force d'adhérence :	B2.0
Résistance à l'impact :	IR10
Isolation du bruit :	NPD
Absorption du bruit :	NPD
Résistance thermique :	NPD
Résistance chimique :	NPD
NPD : performances non déterminées SR : Résines synthétiques	
Déclaration de conformité : TLM 13813-08-294	

- ➔ **Résine classée A+**, la meilleure note possible en termes d'émissions de COV suivant la dernière réglementation française (décret DEVL 1101903D publié le 25 mars 2011)



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

- ➔ **Réglementation COV** : Selon la directive EN -2004/42 la teneur maximale en COV* (catégorie de produit annexe II A/j type PS) est de 500 g / l en 2010 de produit prêt à l'emploi. La teneur maximale en COV du **NEOPOX®** et **NEOPOX® COLOR** est inférieure à 500 g / l de produit prêt à l'emploi.

* *Composé organique volatile*

- ➔ **Inertie chimique contact alimentaire occasionnel** : PV IANESCO N°RE- 12/11906 du 31 août 2012

- ➔ **Membre adhérent AFFAR** (Association Française des Formulateurs et Applicateurs de Résines)



FICHE TECHNIQUE

		Résine NEOPOX®		NEOPOX® COLOR	
		Durcisseur N (normal)	Durcisseur R (rapide)	Durcisseur N (normal)	Durcisseur R (rapide)
CARACTERISTIQUES GENERALES	NATURE	Résine époxy bi-composant sans solvant non chargée		Résine époxy bi-composant sans solvant non chargée	
	CLASSIFICATION AFNOR (NFT 36-005)	Famille 1 Classe 6b		Famille 1 Classe 6b	
	ASPECT/TEINTE	Brillant / Incolore Il est conseillé d'utiliser le durcisseur Normal pour effectuer une fermeture sur un système quartz coloré.		Brillant / Teintes nuancier sol RAL* : nous consulter	
	EXTRAIT SEC	≈ 100 % en poids		≈ 100 % en poids	
	VISCOSITE	10 ± 2 Poises	7 ± 2 Poises	40 ± 10 Poises	30 ± 10 Poises
	DENSITE DU MELANGE	1 ± 0,02		1,20 ± 0,05 suivant teintes	
	RAPPORT DE MELANGE Base/Durcisseur	67,4 / 32,6		72,3 / 27,7	
	PRESENTATION KITS PREDOSES Base/Durcisseur	4,250 kg : 2,865 kg + 1,385 kg 17 kg : 11,460 kg + 5,540 kg		5 kg : 3,615 kg + 1,385 kg 20 kg : 14,460 kg + 5,540 kg	
	POINT ECLAIR	Néant		Néant	
	CONSERVATION / STOCKAGE	24 mois en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri de l'humidité entre + 5° C et + 30° C			
MISE EN ŒUVRE	TEMPERATURE D'APPLICATION DU SUPPORT	+ 10 à +30°C	+ 7 à +30°C	+ 10 à +30°C	+ 7 à +30°C
	HUMIDITE DU SUPPORT	Inférieure à 4 % en poids (test du polyane) ou sonde HRE			
	HUMIDITE RELATIVE (HRE)	Inférieure à 80%			
	POINT DE ROSEE	Attention à la condensation : le support doit être à une température de + 3° C par rapport au point de rosée pour réduire les risques de condensation.			
	DILUTION	Néant		Néant	
	DUREE DE VIE EN POT A 20°C	40 minutes	20 minutes	40 minutes	20 minutes
	DUREE DE VIE EN POT A 10°C	60 minutes	40 minutes	60 minutes	40 minutes
	SECHAGE A 20°C	Recouvrable : 12 à 24 h Circulable : 72 h Chimique : 7 jours	Recouvrable : 6 à 8 h Circulable : 48 h Chimique : 7 jours	Recouvrable : 12 à 24 h Circulable : 72 h Chimique : 7 jours	Recouvrable : 6 à 8 h Circulable : 48 h Chimique : 7 jours
	SECHAGE A 10°C	Recouvrable : 24 à 48 h Circulable : 48 à 72 h Chimique : 10 jours	Recouvrable : 8 à 12 h Circulable : 36 à 48 h Chimique : 10 jours	Recouvrable : 24 à 48 h Circulable : 48 h à 72 h Chimique : 10 jours	Recouvrable : 8 à 12 h Circulable : 36 à 48 h Chimique : 10 jours
	CONSOMMATION THEORIQUE (produit non chargé)	100 g ± 5 gr / m ² pour 100 µm (0,1 mm)		100 g ± 5 gr / m ² pour 100 µm (0,1 mm)	
NETTOYAGE MATERIEL	Diluant époxy EPOXY SOL		Diluant époxy EPOXY SOL		
PERFORMANCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	ADHERENCE AU BETON SEC	> 2,5 N / mm ² (rupture du béton) NF EN 13892-8 CSTB			
	ADHERENCE SUR BETON HUMIDE	> 1,40 N / mm ² (rupture du béton) NFT 30-704			
	POINCONNEMENT DYNAMIQUE	4 mm.IR10			
	PONCONNEMENT STATIQUE	0,4 mm avec une bille de 5 mm sous charge de 50 kg CEBTP			
	RESISTANCE A L'USURE BCA	(NF EN 13892-4) : AR1			
	RESISTANCE AUX CHOCS	(NF EN ISO 6272) : IR10			
	COMPRESSION	84,2 MPa selon NF P 15451 CEBTP			
	DURETE SHORE D	> 70 (7 jours / 23° C)			
	INERTIE CHIMIQUE	PV IANESCO N°RE-12/11906 du 31 août 2012 Contact alimentaire occasionnel			
	RESISTANCE AUX LIQUIDES 5J.	Selon NF EN ISO 2812-1			
	ACIDE NITRIQUE 10 %	Excellente			
	ACIDE ACETIQUE 10 %	Excellente			
	XYLENE	Excellente			
	ETHYL GLYCOL	Excellente			
STYRENE	Léger ramollissement				
POTASSE A 10 %	Excellente				
METHYL ETHYL CETONE	Matage de surface				

Résistance produit chimique non contractuelle

V2

* Nuancier RAL : En finition pelliculaire, pour les teintes spéciales peu opacifiantes (jaune, rouge vif et orange), il sera nécessaire de prévoir deux couches e/out une sous-couche adaptées (blanche, ivoire, en règle générale).

AVIS IMPORTANT : Les renseignements donnés dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part ou engager notre responsabilité. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation. Nous rappelons que, n'ayant jamais la qualité de maître d'œuvre ou constructeur, nos conseils ou préconisations éventuels ne sauraient engager notre Société au-delà de sa seule responsabilité de fabricant, celle-ci portant exclusivement sur la conformité des produits vendus. En conséquence, notre responsabilité ne se substitue en aucun cas à celle de l'applicateur ou du maître d'œuvre. **Hygiène/Sécurité** : consulter les fiches de données de sécurité.

CS 43109 – PREMILHAT – 03105 MONTLUCON CEDEX - FRANCE

Tél. : +33 (0)4 70 51 52 97 – Fax. +33 (0)4 70 51 57 21

Site TLM : www.tlm-systems.com

E-mail : contact@tlm-systems.com

S.A. au Capital de 800 000 € - RCS Montluçon B 313 701 385 – ID.TVA FR79313701385

